

Bon de caisse ou compte d'épargne?



FAMILLE & ARGENT - Record Bank lance un nouveau bon de caisse offrant 3,5% d'intérêts sur 3 ans et 4% sur 5 ans. La banque rejoint ainsi la liste toujours plus fournie des banques vantant les mérites des bons de caisse. Mais les rendements des bons de caisse sont-ils vraiment intéressants?

(mon argent) – Depuis quelques mois, la bataille que se livrent les institutions financières pour l'épargne du consommateur belge s'est déplacée sur le terrain des bons de caisse et des comptes à terme. Le commentaire de Record Bank sur l'émission de son nouveau bon de caisse est éloquent: **"Selon notre bonne habitude, nous nous retrouvons à présent de nouveau en tête du peloton des meilleurs bons de caisse disponibles sur le marché."** Les banques n'essaient plus de se démarquer en proposant des taux d'intérêt élevés sur l'épargne. Par contre, elles essaient de séduire les épargnants avec des taux intéressants sur des produits à long terme, tels que les bons de caisse. La semaine dernière, Fintro a également annoncé une hausse de ses taux sur les bons de caisse. Dorénavant, **un bon de caisse à 5 ans y procure un rendement de 3,5%, et 4,20% sur 10 ans.** La semaine dernière également, **BNP Paribas Fortis** a annoncé une hausse des taux sur ses bons de caisse. Les bons de caisse à 5 et 10 ans proposent un rendement identique à celui proposé par Fintro.

A titre de comparaison: un compte en banque **chez Record Bank et Fintro procure un taux de base de 2,4%, le compte en ligne de Fortis propose un taux de base de 2%.** Mais malgré les efforts dispensés par les banques pour attirer les clients vers les produits à long terme, le Belge reste fidèle à son compte d'épargne. Avec pas moins de **168,5 milliards d'euros**, les comptes d'épargne belges affichent un solde record. Les banques préféreraient voir une partie de cet argent affluer entre autres vers les bons de caisse, un produit dont la popularité a été mise à mal ces dernières années. En 2005, 'seuls' 38 milliards d'euros avaient été placés sur des bons de caisse dans notre pays. Dix ans auparavant, il s'agissait encore de 100 milliards d'euros.

En quête de liquidités

Les banques mettent en avant leurs produits à long terme, et c'est tout à fait compréhensible. Suite à la crise du crédit, chaque institution financière recherche assidûment des moyens liquides dont elle pourrait disposer sur un plus long terme. Et cela rend les bons de caisse plus intéressants pour les banques. En effet, l'épargnant qui y souscrit s'engage à ne pas toucher à son épargne pendant une période déterminée. A l'opposé, l'épargnant peut à tout moment retirer son épargne d'un compte d'épargne, ce qui limite fortement les possibilités pour la banque d'en faire usage.

Plus que jamais auparavant, l'épargnant se retrouve devant un dilemme: opter pour un compte d'épargne qui rapporte peu (certainement si on le compare avec les taux proposés un an auparavant) ou pour un bon de caisse offrant un taux plus élevé à long terme.

Compte d'épargne ou bon de caisse?

La réponse à cette question varie selon l'épargnant. En optant pour les taux plus élevés des bons de caisse, les épargnants doivent faire une croix sur la flexibilité. Si vous voulez retirer votre épargne avant terme, vous devrez payer des frais supplémentaires. Par ailleurs, le rendement d'un bon de caisse restera inchangé pendant toute la durée du produit. A l'opposé, vous pouvez retirer votre épargne d'un compte d'épargne quand vous le souhaitez et les taux peuvent varier.

Au vu de ces caractéristiques, le bon de caisse semble adapté uniquement à ceux qui peuvent se passer de leur épargne pendant une durée déterminée. Si vous avez l'intention d'acheter ou de construire une maison, il n'est peut-être pas raisonnable de bloquer votre argent à long terme. Par contre, si vous n'avez pas de projets concrets, les produits à long terme mériteront sans doute votre intérêt. **En outre, sachez que le Belge laisse son épargne 3 ans en moyenne sur son compte d'épargne.** Si d'habitude, vous ne touchez pas à votre épargne, peut-être vaut-il mieux la "bloquer" en échange d'un taux plus élevé?

Aucun doute là-dessus: actuellement, les taux de nombreux bons de caisse dépassent ceux de la plupart des comptes d'épargne. C'est une grande différence par rapport à un an auparavant, lorsque l'on jonglait encore avec des taux de base de 5% sur les comptes d'épargne. A l'époque, la différence entre les taux à court et à long terme n'était pas importante, et il en allait de même pour les taux des bons de caisse ou des comptes à terme.

La réforme du compte d'épargne a rendu le taux maximal du compte d'épargne dépendant du taux de la BCE (qui se trouve actuellement historiquement bas). Par ailleurs, on a noté un accroissement de la différence avec le taux à long terme. La différence entre le taux à court et à long terme devient considérable surtout à partir d'une durée de 4 ans.

Mais ne vous laissez pas aveugler par les taux attractifs du long terme. **Si vous bloquez votre épargne sur un bon de caisse à 10 ans, n'oubliez pas que le taux intéressant proposé actuellement peut s'avérer être un piètre rendement à terme.** Beaucoup dépend des perspectives d'inflation. Si l'inflation croît plus que prévu, cela peut éroder fortement le rendement réel de votre épargne, étant donné que le taux d'un bon de caisse reste inchangé.

Tenir compte de l'incertitude

Qu'il s'agisse d'un compte à terme ou d'un bon de caisse, les épargnants doivent tout d'abord déterminer la durée pendant laquelle ils pourront se passer de leur épargne. Ensuite, il s'agit d'estimer correctement les perspectives d'évolution économique. Or, celles-ci n'offrent que peu de certitude. Bloquer votre argent durant 10 ans à un taux (actuellement) intéressant reste une affaire de chance. L'inflation pourrait grimper plus que prévu ou le taux à long terme pourrait continuer à augmenter et diminuer ainsi l'attrait des taux actuels. **Mais si vous décidez quand même de vous lancer, mieux vaut opter pour une durée disposant d'une "marge de sécurité" suffisamment intéressante, vous permettant de profiter actuellement d'un taux élevé tout en gardant la possibilité de jouer sur l'évolution de la situation économique à terme.**

Le compte d'épargne diffère fortement du bon de caisse, mais ce n'est pas pour autant que vous devez vous limiter à n'utiliser qu'un seul de ces produits. **Un compte d'épargne reste toujours intéressant**, ne serait-ce que pour pouvoir disposer de votre argent en cas de besoin.